

# Il faut faire le ménage dans la forêt de l'Estérel

L'Office national des forêts va abattre près de 400 arbres afin de pérenniser les bois. Pour la sécurité des promeneurs, les responsables préviennent la population de cet aménagement

Il défîx ne devra pas en pleurer : si ces arbres-là sont abattus, c'est pour le bien-être de la forêt tout entière. Car pour que les jeunes poussent avec force et régénèrent les bois, il faut que les plus vieux et les morts laissent leur place. L'office national des forêts (ONF) engage une intervention dans le cadre de son plan de gestion de l'Estérel. Près de 400 arbres, ciblés, vont être supprimés, sur deux parcelles.

La première concerne le lieu-dit Plan Estérel, au pied du Mont Vinaigre, en suivant la piste à partir de la maison de Malpey. Sur quinze hectares, plus de 200 eucalyptus sont morts. Plantés il y a une soixantaine d'années (sélectionnés à l'époque pour leur croissance rapide), ils avaient pour vocation l'essai de production de bois. Mais dans l'Estérel, où le sol est pauvre et où la roche affleure, les arbres ont bien du mal à pousser. Le projet de produire du bois est tombé à l'eau et une partie de ces végétaux ont souffert de la sécheresse ces dernières années.

## Coupes de mi-décembre à mi-février

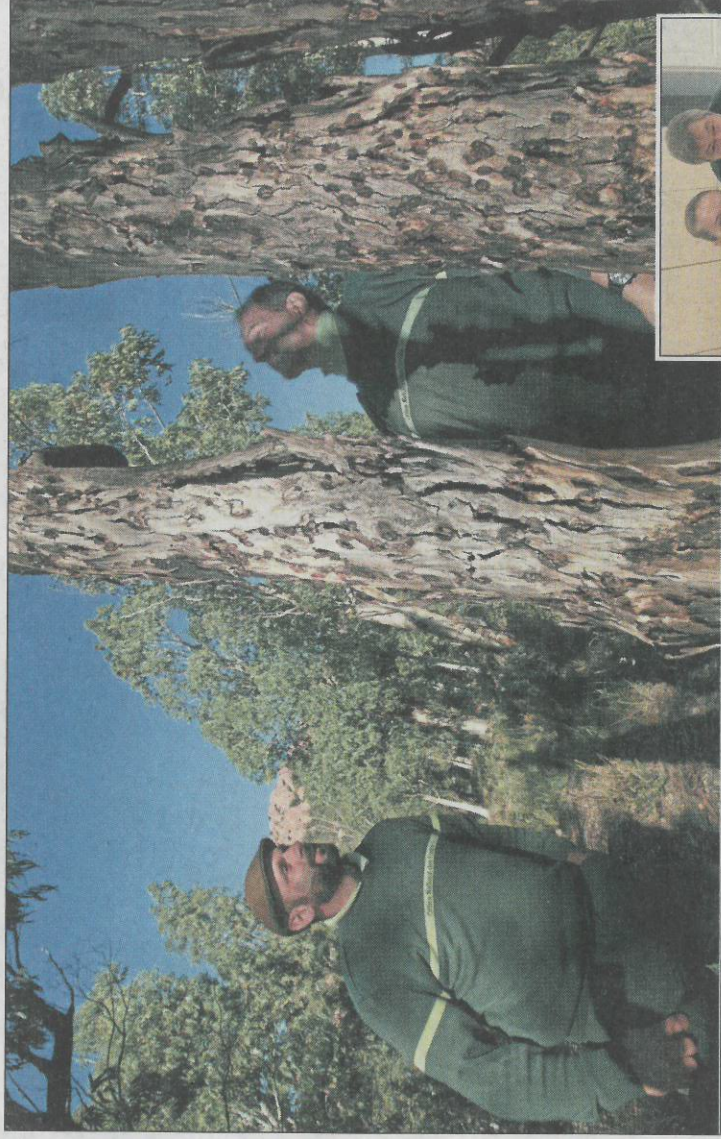
« Le plan de gestion de cette forêt domaniale qui fait 6 128 hectares prévoit les actions à réaliser dans ce massif de l'Estérel de près de 15 000 hectares, explique Philippe Renaud-Bezot, responsable ONF de l'unité territoriale Grand Estérel. Il s'agit de le protéger des risques d'incendies en réalisant des pistes, des pare-feu débroussaillés, des points d'eau comme des citer-

rons. Les troncs et branches seront transformés sur place en plaquettes forestières qui serviront à produire de l'énergie et à faire travailler la filière bois avec la centrale à chaleur de Brignoles », confie Philippe Renaud-Bezot.

**En collaboration avec le syndicat**

L'ONF travaille en partenariat avec le syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel (SIPME).

« La société qui va s'occuper de l'abattage est une petite entreprise artisanale et effieiente qui possède de gros engins mécaniques, ce qui diminue fortement les risques d'accidents pour les bûche-



**Coryse Tourdot, chargée de projets pour l'opération Grand site et Philippe Renaud-Bezot, responsable ONF, indique les endroits de coupes d'arbres.**

(Photos Philippe Arnassan et J. J.)

nes ou des lacs. Nous devons également préserver la biodiversité (études, suivis écologiques, lutte contre les plantes invasives). En patrouillant sur le terrain toute l'année et sept jours sur sept l'été, nous surveillons les zones pour éviter les pillages et les dégradations de la végétation et des sites patrimoniaux comme les fontaines et les sites préhistoriques. Nous cherchons également à aménager les accès du public pour que les conditions de sécurité soient optimales ».

Enfin, l'ONF a pour vocation de préserver le bon état physique des arbres, du milieu forestier et son renouvellement. Sur les zones brûlées, des travaux par la régénération naturelle sont complétés de plantations. Et des abattages sont nécessaires sur les arbres moribonds qui deviennent également dangereux pour les promeneurs. Les coupes sont donc programmées après une étude sur le terrain.

Le plan de gestion prévoit des coupes tous les cinq ans et à chaque fois sur un secteur différent. « Suite

lièges et pins maritimes complètent la forêt domaniale. Sur la deuxième parcelle de 7 hectares, un peu plus au sud-est et toujours sur la piste du Malpey, au lieu-dit des Charretiers, les eucalyptus sont dans un meilleur état sanitaire mais force est de constater un déséquilibre des classes d'âge.

## Le public appelé à rester à distance

Afin d'anticiper le déperissement et conserver le couvert forestier, 150 gros arbres en fin de vie vont être extraits afin de diminuer la compétition et de permettre aux plus jeunes alentour d'avoir davantage de lumière et d'espace pour se développer.

« Si on laisse grossir les plus vieux qui vont de toute façon mourir, les petits à proximité vont végéter et ne pourront assurer le repeuplement », souligne l'expert.

Le but est donc d'avertir la population que des coupes de bois vont être effectuées de mi-décembre à mi-février : « il ne s'agit pas de raser la forêt mais de l'entretenir. Il ne faut donc pas s'inquiéter. On limitera l'impact sur l'environnement et on valorisera la matière première. D'autre part, c'est une période qui gêne le moins la nature et où la fréquentation est plus faible. Néanmoins, nous demandons au public de se tenir éloigné des opérations de coupe pour des raisons de sécurité. Pendant le chantier, les secteurs d'intervention seront interdits aux usagers ».

**JOCELYNE JORIS**  
jjoris@nicemat.fr



aux sécheresses à répétition puis aux pluies torrentielles qui déstabilisent les arbres, de nombreux eucalyptus dépérissent. Quand les arbres sont affaiblis, les maladies et les insectes les contaminent plus facilement. C'est ce qui arrive sur la première parcelle où l'on va enlever les arbres que l'on va ensuite valoriser », ajoute le spécialiste.

Les rejets d'eucalyptus sont présents et les arbusiers, chênes-



Grand site qui met au point un aménagement particulier pour l'accès au public tout en préservant le massif (des sentiers balisés, une signalétique, la maison du Malpey...). L'exploitation forestière n'est pas une priorité sur le massif de l'Estérel et la production de bois y est désormais fortement limitée. Toutefois, ce territoire fortement boisé, riche de sa biodiversité et de paysages exceptionnels, nécessite une gestion attentive permettant à la forêt de fournir un ensemble de services écosystémiques. La forêt de l'Estérel fait partie du site classé « massif de l'Estérel oriental » au titre des paysages et du site Natura 2000 ».

## Les eucalyptus victimes de la sécheresse et des ravageurs